



Exil forcé et carrière internationale : un paradoxe isolé ? Le cas de l'abbé Raynal et de l'*Histoire des deux Indes*

Forced Exile and International Career: an Isolated Paradox?
The Case of Abbé Raynal and the *Histoire des deux Indes*

EMMANUELLE SEMPÈRE
Université de Strasbourg
sempere@unistra.fr
ORCID : 0000-0002-3724-0855

Abstract: This paper looks at the paradoxical effect of oppression on critical thought through the case of Raynal and Diderot, respectively the author and anonymous contributor to the *Histoire des deux Indes* (1770–1781). The former's happy exile and the latter's threatened security jointly forged this polemical summation of Enlightenment ideas on colonisation.

Keywords: Raynal; Diderot; exile; censorship; commitment.

Lorsqu'il est la conséquence d'une répression politique ou idéologique, l'exil géographique s'accompagne souvent d'une autre forme d'exil, d'ordre intime et social, qui ampute l'exilé d'une part de lui-même, le coupe de ses réseaux, l'éloigne de son terrain d'action, l'oblige même parfois à changer d'identité. Le processus peut cependant s'inverser, sous l'effet de certaines circonstances particulières ou de facteurs psychologiques, mais aussi de mécanismes plus structurels liés à la dynamique même de la mobilité et de la délocalisation politique. L'exil forcé devient alors une étape, voire un jalon, dans une existence que l'événement projette sur une scène élargie et transforme en carrière d'une ampleur et d'une portée inespérées.

L'étude de cas que j'esquisserai dans ces pages prend pour appui l'histoire de cette monumentale somme des Lumières qu'est l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*¹, et

¹ L'*Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, est aujourd'hui disponible dans une édition critique complète, publiée sous



de ses deux « auteurs », le signataire de l'œuvre d'une part, Guillaume-Thomas Raynal, historien rigoureux et précis, et l'un de ses plus actifs collaborateurs anonymes d'autre part, Denis Diderot, encyclopédiste acharné et philosophe des plus « hardis ». De l'auteur assumé mais exilé, et du philosophe resté dans l'ombre mais judiciairement libre, lequel a pu le mieux affirmer son identité et exprimer sa pensée ? Dans quelle mesure l'exil a-t-il à la fois autorisé la carrière de Raynal, et magnifié, incarné, l'écriture philosophique de Diderot ?

Exil et répression

Sur le plan chronologique, l'exil de Raynal est décalé par rapport à la répression de l'œuvre, publiée d'abord anonymement en 1770, puis interdite en 1772 sans conséquence directe sur la vie de Raynal. Ce premier épisode fit cependant très probablement prendre conscience à ce dernier de la puissance médiatique de l'ouvrage, ainsi que de la notoriété qu'il pouvait lui apporter. Raynal n'est que journaliste lorsque le duc de Choiseul, alors ministre de la marine et des colonies, le charge de réunir le matériau documentaire dont il a besoin. Pour remplir sa tâche, Raynal mène des enquêtes, envoie des questionnaires à de nombreux correspondants et sollicite aussi des collaborateurs proches des milieux philosophiques qu'il fréquente. C'est ainsi qu'il a pu rencontrer Diderot dans le salon de Madame Geoffrin où se rendent comme lui, chaque semaine, d'Alembert, Helvétius ou encore d'Holbach... Les deux hommes fréquentent donc les mêmes cercles mais leurs positions diffèrent : alors que Raynal est directement employé par le pouvoir, Diderot est visé par une fiche de police l'identifiant comme « homme dangereux » et il a, au début de notre histoire, dans les années 1760, déjà tâté de la persécution, avec un emprisonnement de plusieurs mois en 1749 à la suite de la parution de l'audacieuse *Lettre sur les aveugles* et des scandaleux *Bijoux indiscrets*.

S'il ne sera jamais nommément cité de son vivant dans les éditions de l'œuvre, Diderot y participe probablement dès 1766, soit bien avant la première édition. Il n'est cependant officiellement engagé par Raynal qu'après, pour remplacer Jean-Joseph de Pechméja qui était chargé de rédiger les éléments de « discours » de la seconde édition. Ses interventions, d'abord intercalaires et discursives, vont prendre de plus en plus de place et d'importance jusqu'à occuper environ un tiers des dix volumes de l'ouvrage final de 1780. La part prise par Diderot est désormais relativement bien identifiée², il est en

la direction de A. Strugnelli, A. Brown, C.-P. Courtney, G. Dulac, G. Goggi, H.-J. Lüsebrink, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 4 tomes, 2010, 2018, 2020 et 2023. Dorénavant abrégé en HDI.

² Lui-même a pris soin de donner dès 1772 à la *Correspondance littéraire* une copie de certaines de ses contributions : ce sont les *Fragments politiques échappés du portefeuille d'un*

revanche plus difficile de déterminer celle qu'il faut conserver à la plume de Raynal, les collaborateurs ayant été nombreux dès l'origine. Toujours est-il que la polyphonie textuelle vire dans certains cas à la dissonance, en particulier pour ce qui concerne l'esclavage : tirant parti de leur rôle « rhétorique », Pechméja et Diderot ont pu exalter les aspirations à la liberté des peuples autochtones, à rebours de la position mesurée, voire contraire, de Raynal³. Comme l'écrit Carminella Biondi, « Diderot et Pechméja ont écrit, mais Raynal a signé⁴ ». Signature incompréhensible si on l'associe à la disgrâce et à l'exil qu'elle devait fatalement provoquer, mais signature fort opportune si on intègre l'exil à une logique de carrière, en termes à la fois intellectuels et matériels, comme le développe Yves Benot :

Quand l'*Histoire* a été publiée, Choiseul avait perdu le pouvoir depuis plus d'un an, et c'est à l'apport de ses collaborateurs philosophes et non à l'appui du pouvoir que Raynal a dû son succès commercial. En bon commerçant, il a donc, par la suite, renforcé cette collaboration, même si les idées exprimées par un Diderot ou un Pechméja étaient contraires aux siennes⁵.

Rien de tel évidemment du côté de Diderot, qui tire un profit tout inverse de l'obscurité dans laquelle il participe à l'entreprise. C'est en effet au sein de l'*Histoire des deux Indes* qu'il se forge une pensée sur l'expansion économique de l'Europe, la colonisation, la traite, et plus généralement sur les mœurs « barbares » et « civilisées ». Les « contes » qu'il donne à la même période à la *Correspondance littéraire* de son ami Grimm ainsi que les fragments sur la Russie en sont imprégnés. Mais aucun de ces textes ne bénéficie alors de la diffusion exceptionnelle de l'ouvrage, qui a été pensé, coordonné puis signé par Raynal. En somme, si l'auteur exilé n'est pas le philosophe militant qui a tenu la plume, c'est bien l'exil, d'une certaine manière, qui a alimenté puis abrité le combat philosophique.

Espaces de l'exil et de la reconnaissance

La succession et l'engendrement successif des éditions de l'ouvrage parues du vivant de Raynal dessinent ce qu'on pourrait considérer comme l'inverse

philosophe (Gianluigi Goggi [éd.], postface de Georges Dulac, Paris, Hermann, 2011). À noter que sur ce point, les spécialistes invitent à ne pas se fier totalement au fonds Vandeul (qui est la base de l'édition de L. Versini : D. Diderot, *Œuvres III. Politique*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1995).

³ Voir C. Biondi, « L'apport antiesclavagiste de Pechméja et de Diderot à l'*Histoire des deux Indes* », *Outre-Mers*, 2015/1 n°386-387, 2015, pp. 49-64.

⁴ *Ibidem*, p. 64.

⁵ Y. Benot, *Les Lumières, l'esclavage, la colonisation*, Paris, La Découverte, 2005, p. 109.

d'un parcours d'exil, tant la répression exercée par la censure, loin de pousser l'œuvre dans l'obscurité et la clandestinité, a excité l'attention du public, selon un phénomène paradoxal mais fort courant dans les régimes de censure. Anonyme, clandestine et publiée assez discrètement à Nantes en 1770 (sous le faux lieu d'Amsterdam et sans indication de libraire-imprimeur), la première édition ne laisse rien paraître de son auteur. La seconde édition, en 1774, quoiqu'imprimée sous l'adresse véritable d'un grand Libraire de l'époque (« à La Haye, chez Gosse »), maintient l'anonymat – formellement du moins. En réalité, l'ouvrage, qui est augmenté et enrichi de cartes et de gravures, arbore en frontispice un portrait de Raynal, représenté une plume à la main et le regard fier : le procédé, qui le désigne aux lecteurs, le protège en même temps des poursuites, à une époque où le libraire supporte la responsabilité juridique de l'impression des livres. Le processus est parachevé en 1780 : à la tête de l'ouvrage, encore augmenté (l'œuvre a doublé depuis 1770), et imprimé à Genève chez un libraire qui affiche sa respectabilité (« Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la Ville et de l'Académie »), figure cette fois, en toutes lettres, le nom de l'auteur : « par Guillaume-Thomas Raynal ». Le portrait gravé, identique à la précédente édition, prend alors un autre sens : il caractérise l'auteur comme philosophe des Lumières assumant un discours militant⁶.

Raynal en 1780 n'est ainsi plus du tout le même qu'en 1770. Auteur reconnu et reçu dans les cours européennes aussi bien que dans les cercles intellectuels et politiques, il est désormais une grande figure du monde des Lettres. De son côté, l'œuvre a confirmé qu'elle est à la fois une somme et une mise en pratique des idées des Lumières. Le pouvoir ne s'y trompe pas : l'ouvrage, qui avait été interdit en 1772, puis mis à l'index en 1774, est enfin condamné, le 25 mai 1781, à être « lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice au pied de l'escalier de Saint-Barthélemy⁷. » La signature a fait passer la censure sur un terrain violemment agonistique et profondément symbolique. Pourtant, le destin de l'œuvre et celui de son auteur se disjoignent ici, non parce que ce dernier s'enfuit pour éviter la prise de corps qui a été décrétée à son encontre le 21 mai 1781, mais parce que la virulence du combat ne le concerne qu'en surface. Elle désigne en effet, indirectement, une autre voix, celle de Diderot. Le Philosophe parisien, qui a par ailleurs entrepris de rassembler ses écrits et se préoccupe de sa « postérité », fait entendre, de l'intérieur de l'œuvre et

⁶ Voir F. Moureau, « L'abbé Raynal et la fabrication d'un best-seller : de l'agent d'influence à l'apôtre », *Dix-huitième siècle*, 43, 2011, pp. 541-555.

⁷ Cité par G. Bancarel, « L'abbé Raynal, l'illustre oublié redécouvert », [in :] *La construction du grand auteur. Actes du 134^e Congrès national des sociétés historique et scientifiques*, « Célèbres ou obscurs : homme et femme dans leurs territoires et leur histoire (Bordeaux 2009) », L. Bergès (dir.), Paris, Éditions du CTHS, 2011, p. 22.

par-delà un anonymat qui est lui-même une forme d'exil, la « voix » d'une « troupe » de Philosophes en proie alors aux plus violentes attaques⁸.

Notons aussi que si Raynal et Diderot ont tous deux voyagé en Europe avant l'aventure qui les a réunis, ils s'opposent aussi sur ce plan. Le premier le fait volontiers et beaucoup, à des fins documentaires d'abord, et sans doute d'agrément. Sa correspondance montre aussi qu'il a cherché des appuis à l'étranger, en particulier auprès de Catherine II⁹. Le second, en revanche, résiste près de dix ans avant de répondre à l'invitation de Catherine II (arrivé à Saint-Petersbourg en octobre 1773, il n'y séjourne que cinq mois) et cette expérience – qui eût pu être celle d'un exil volontaire et d'un refuge – ne le fait pas revenir sur sa conviction de l'inutilité des voyages¹⁰. Les faveurs, sinon la gloire, qui entourent Raynal sur les chemins de l'exil frappent aussi par leur contraste avec le sort des philosophes restés en France. Au point de susciter les critiques et les accusations, fondées ou non, d'opportunisme. Alexandre Stroeve cite à ce propos le pamphlet *Raynal démasqué* (1791) :

Je me rappelle le mot d'un homme de lettres connu, à qui l'on demandait pourquoi l'abbé Raynal avait signé son livre, et s'était mis dans le cas de fuir sa patrie. Il répondit : C'est qu'il est las et humilié de vivre avec les auteurs de son ouvrage¹¹.

La charge, qui est double, est à prendre avec réserves : elle appartient en effet au flot de réactions suscitées par « l'adresse à l'Assemblée du 31 mai 1791 », dans laquelle Raynal apportait sur ses positions une mise au point qui fut reçue comme une trahison par ses admirateurs. Celui qu'on célébrait depuis 1789 comme « l'immortel Raynal¹² », le « défenseur héroïque de tous les

⁸ Voir R. Brin, « Des 'charlatans de philosophie' ? Les philosophes face à l'accusation d'imposture », art. à paraître [in :] *Imposteurs, faussaires et charlatans dans la fiction des Lumières. Faux savoirs, vrais pouvoirs*, E. Sempère, N. Fréry (dir.), Presses universitaires de Strasbourg.

⁹ Voir A. Stroeve, « L'abbé Raynal et la Russie : un projet méconnu », [in :] *Les Archives de l'Est et la France des Lumières*, éd. G. Dulac, S. Karp, Ferney, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007, t. 2 (Inédits), pp. 632-640, repris sur le site www.swedhs.org [consulté le 31/01/2025].

¹⁰ Voir E. Kovacs, « De la méfiance à une critique raisonnée : considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 45, 2010, pp. 41-53. Voir aussi le *Supplément au voyage de Bougainville*, contemporain de la première édition de l'HDI, qui affirme non seulement que le voyageur ne comprend ni ne peut jamais vraiment se faire comprendre de son hôte, mais aussi que l'entreprise est le plus souvent malheureuse.

¹¹ [Anonyme] *G.-T. Raynal démasqué, ou Lettres sur la vie et les ouvrages de cet écrivain*, [s.n., s.l.], 1791, p. 8.

¹² *Le Patriote Français*, 12 juillet 1790, cité par G. Bancarel, « L'abbé Raynal, l'illustre oublié redécouvert », p. 23.

droits des peuples et de l'humanité¹³ », y déclarait en effet vouloir « parle[r] au peuple de ses erreurs » et se désolidarisait des philosophes. Dès lors, la polyphonie qu'on pourrait dire inclusive de l'ouvrage, au sens où il gomme, contrairement à l'*Encyclopédie*, les strates de la polygraphie – Diderot et Malouet se situant aux deux extrêmes des positions sur l'esclavage au sein de l'ouvrage – éclate en morceaux. Ce qu'on appellera l'éloquence de l'exil a fait long feu : Raynal rentré à Paris aspire à une renommée et à une carrière davantage conforme à ses convictions et à ses ambitions.

L'éloquence de l'exil

L'HDI partage avec l'*Encyclopédie* une pratique de la polygraphie et de l'écriture stratifiée et collaborative. Mais le parallèle s'arrête là, car, en donnant à lire l'ouvrage comme un tout continu qui ne mentionne ni ses auteurs ni ses sources, en soignant même le « liant » grâce à la plume de collaborateurs dédiés à cette fonction – Pechméja, puis Diderot – Raynal montre qu'il a poursuivi un objectif auctorial réfléchi, qui le désigne lui et lui seul comme signataire du texte. À l'inverse, Diderot, lorsqu'il parle de l'*Encyclopédie*, invoque une communauté de philosophes – la page de titre de chacun des volumes les attribue à une « société de gens de lettres » – tout en assumant la responsabilité juridique et morale de la « mise en ordre » et de la « publication » de l'ouvrage. Au moi « multiple » de Diderot (Colas Dufflo), à la « dissémination » de sa voix dans des œuvres publiées de façon parcimonieuse, confidentielle, voire clandestine, correspond une forme de retrait du nom propre qui est à la fois contraint et éthiquement choisi, et très éloigné par exemple de l'agilité polynominative de Voltaire, multipliant les noms, attributions et signatures. À cet exil du nom de Diderot dans l'HDI s'oppose l'image de l'auteur exilé que cultive Raynal. Ce dernier sait qu'il lui est glorieux, quelles que soient les résistances que l'HDI suscite, y compris à l'étranger, d'être réprimé. Il semblerait même qu'il ait eu conscience de l'effet publicitaire de la censure¹⁴ : en accompagnant ses arrêts de justifications et d'extraits exhibés comme autant de preuves du caractère scandaleux de l'ouvrage, celle-ci a en effet contribué à sa diffusion et à sa perception polémique. Hans-Jürgen Lüsebrink explique que « [l]es conséquences de cette publicité inintentionnelle ne se matérialisèrent pas seulement dans une curiosité avivée du public et une vente accrue des éditions clandestines, mais aussi au moyen de la diffusion renforcée d'un ensemble très réduit et radicalisé d'énoncés et de mots-clefs sociopolitiques extraits de l'HDI¹⁵. »

¹³ *Vœu des Marseillois*, BnF Lb 39 1429, *ibid.*, p. 24.

¹⁴ Voire qu'il l'ait alimenté : en témoignerait, s'il en est bien l'auteur comme le pense la critique, la *Réponse à la censure de la Faculté de théologie de Paris* (Londres, 1781).

¹⁵ H.-J. Lüsebrink, « Lexicologie et pragmatique historique du texte : questionnements à

D'une certaine manière, l'éloquence des détracteurs de l'ouvrage fait valoir celle de ses auteurs et exacerbe un effet de lecture : alors que l'ouvrage est pour une large part documentaire, la censure met en avant ce qu'il contient de plus militant, polémique et touchant ; elle en fait une œuvre d'une éloquence « hardie » – épithète clé qu'on retrouve fréquemment sous la plume de Voltaire ou de Diderot – et cette éloquence tranche à la fois avec les positions mesurées et consensuelles de Raynal, avec son programme historiographique et avec son souci d'apporter une documentation fiable aux acteurs de la prospérité économique. Son objectif, assurément, n'était pas de soulever l'enthousiasme des défenseurs des libertés. S'il a attendu 1791 – l'Assemblée nationale ayant cassé le décret de prise de corps en août 1790, l'exil de Raynal n'avait plus lieu d'être – pour se désolidariser de son ouvrage, c'est peut-être parce qu'à l'étranger, même si les positions de l'HDI s'étaient parfois heurtées à forte résistance de la part des élites, la polémique augmentait sa notoriété et le faisait « invit[er] de tous côtés¹⁶ », comme il s'en enchante lui-même au tout début de son exil, dans une lettre écrite de Bruxelles en novembre 1781.

C'est une tout autre lecture de l'éloquence de l'œuvre qui surgit lorsqu'on se tourne du côté de Diderot, lequel, resté à Paris, subit une forme de double feu : alors que la surveillance et les soupçons de la police pèsent sur les philosophes, il subit dans son propre camp les conséquences de son étrange position. Grimm, qui voit probablement d'un assez mauvais œil, et sans pouvoir le dire formellement, les audacieuses attaques de l'HDI contre les bases coloniales de l'économie européenne, use d'une attaque *ad hominem* qui provoque chez Diderot à la fois la colère et le chagrin. L'affaire nous est connue par la « Lettre apologétique de l'abbé Raynal à monsieur Grimm », rédigée en mars 1781, mais jamais envoyée ni publiée, dans laquelle Diderot raconte la manière dont son ami, d'abord en public, puis en privé devant sa fille, l'a confronté à ce paradoxe accusateur :

Ou vous croyez que ceux que vous attaquez ne pourront pas se venger, et c'est une lâcheté de les attaquer ; ou vous croyez qu'ils pourront et voudront se venger, et c'est une folie que de s'exposer à leur ressentiment¹⁷.

Lâcheté (de l'anonymat ou de l'allonymat), *folie* (de l'auctorialité ou du moins de l'affirmation de soi) ne correspondent cependant, pour Diderot, à

partir de l'*Histoire des deux Indes* », [in :] *Traitements informatiques de textes du 18^e siècle. Actes de la Table Ronde*, éd. A.-M. et J. Chouillet, Paris, Institut National de la Langue Française ENS de Saint-Cloud, 1984, p. 129.

¹⁶ Lettre de l'abbé Raynal à son ami, l'architecte Adrien Paris, 7 novembre 1781, cité par A. Feugère, *Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal (1713-1796). Documents inédits*, Angoulême, Imprimerie Ouvrière, 1922, p. 307.

¹⁷ Diderot, *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm*, *Œuvres III. Politique*, éd. L. Versini, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1995, p. 765.

rien de vrai en contexte philosophique : ce sont les critères de jugement de piètres lecteurs, lâches ou dociles au pouvoir, comme l'est devenu Grimm à ses yeux. La vérité de l'œuvre réside dans le contenu et la chaleur même de son éloquence, ce fameux ton que Diderot voulait imprimer à l'écriture de l'histoire, contre la neutralité préconisée par Raynal.

Ce qui est frappant, dans cette lettre restée confidentielle (du moins jusqu'à ce qu'Herbert Dieckmann ne la découvre en 1948 dans des feuillets manuscrits), est que Diderot y prend la défense d'un Raynal considéré comme auteur et comme philosophe, sans préciser la nature de son propre rôle dans l'entreprise. Pour lui, l'œuvre émane de l'engagement d'une communauté, et toute attaque contre ceux qui la forment ne peut être qu'une tentative pour les désunir – et pour fissurer leur édifice. Dans le même temps, cependant, la « Lettre » désigne bien une solitude, celle d'un philosophe acculé à se méfier de tous, y compris de ses amis (au premier rang desquels figure Grimm), et à devoir entendre « crier sous [s]a fenêtre la condamnation » des véritables défenseurs de la philosophie.

Conclusion

L'exil contraint a paradoxalement apporté à Raynal, en plus de la gloire, la liberté d'action et d'expression tout en l'entraînant dans un destin peut-être trop grand pour lui, en tout cas trop exposé. Symétriquement, l'anonymat et le retrait de Diderot, conservés non sans tiraillements, l'ont maintenu dans l'ombre, sans véritablement le protéger de la menace du pouvoir, encore moins des polémiques. Mais les deux destins forment le tout de cette œuvre inclassable : sans la puissance de voix de Diderot, Raynal n'eût probablement pas été exilé ; sans l'exil de Raynal, la voix étouffée mais puissante du Philosophe n'eût probablement pas porté si loin. L'HDI, rendue éloquente par Diderot avait besoin de l'exil de Raynal pour être l'œuvre philosophique qu'il en a faite, malgré son commanditaire et signataire principal.

CONFLICT OF INTEREST STATEMENT: The Author declares that there was no conflict of interest in this study.

AUTHOR'S CONTRIBUTION: The Author is solely responsible for the conceptualization and preparation of the article.

Bibliographie

[Anonyme] G.-T. Raynal *démasqué, ou Lettres sur la vie et les ouvrages de cet écrivain*, [s.n., s.l.], 1791.

- Bancarel G., « L'abbé Raynal, l'illustre oublié redécouvert », *La construction du grand auteur Actes du 134^e Congrès national des sociétés historique et scientifiques*, « Célèbres ou obscurs : homme et femme dans leurs territoires et leur histoire (Bordeaux 2009), L. Bergès (dir.), Paris, Editions du CTHS, 2011, pp. 21-31.
- Benot Y., Diderot. De l'athéisme à l'anticolonialisme, Paris, Maspero, 1970.
- Benot Y., *Les Lumières, l'esclavage, la colonisation*, Paris, La Découverte, 2005.
- Benrekassa G., « Scène politique, scène philosophique, scène privée : à propos de la *Lettre apologétique de l'Abbé Raynal à Monsieur Grimm* », [in :] É. de Fontenay, J. Proust (dir.), *Interpréter Diderot aujourd'hui*, Paris, Hermann, 2013, pp. 169-196.
- Biondi C., « L'apport antiesclavagiste de Pechméja et de Diderot à l'*Histoire des deux Indes* », *Outre-Mers*, 2015/1 n°386-387, 2015, pp. 49-64.
- Brin R., « Des 'charlatans de philosophie' ? Les philosophes face à l'accusation d'imposture », dans *Imposteurs, faussaires et charlatans dans la fiction des Lumières. Faux savoirs, vrais pouvoirs*, dir. E. Sempère, N. Fréry, Presses universitaires de Strasbourg, à paraître.
- Brot M., « Écrire et éditer une histoire philosophique et politique : l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal (1770-1780) », *Outre-Mers*, 2015/1 n°386-387, pp. 9-28.
- Diderot D., *Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe*, éd. G. Goggi, postface de G. Dulac, Paris, Hermann, 2011.
- Diderot D., *CŒuvres III. Politique*, éd. L. Versini, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1995.
- Droixhe D., « Raynal à Liège : censure, vulgarisation, révolutions », *Studies on Voltaire*, 286, 1991, pp. 205-233.
- Duchet M., *Anthropologie et histoire au siècle des lumières*, Paris, Maspero, 1971, rééd. M. Albin, 1995, avec une préface de C. Blanckaert.
- Duchet M., *Diderot et l'Histoire des deux Indes*, Paris, Nizet, 1978.
- Feugère A., *Un précurseur de la Révolution. L'abbé Raynal (1713-1796). Documents inédits*, Angoulême, Imprimerie Ouvrière, 1922.
- Gallo P. (dir.), « Histoire des deux Indes ». *Raynal et ses doubles*, Leiden ; Boston, Brill, 2022.
- Goggi G., « La collaboration de Diderot à l'*Histoire des deux Indes* : l'édition de ses contributions », *Diderot Studies*, vol. 33, 2013, pp. 167-212.
- Goggi G., *De l'Encyclopédie à l'éloquence républicaine. Étude sur Diderot et autour de Diderot*, Paris, Honoré Champion, 2013.
- Kovacs E., « De la méfiance à une critique raisonnée : considérations sur les voyageurs et les voyages chez Diderot », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 45, 2010, pp. 41-53.
- Lüsebrink H.-J., « Lexicologie et pragmatique historique du texte : questionnements à partir de l'*Histoire des deux Indes* », [in :] *Traitements informatiques de textes du 18^e siècle*. Actes de la Table Ronde : 6^e Congrès international des Lumières. Bruxelles, 24-31 juillet 1983, éd. A.-M. et J. Chouillet, Paris, Institut National de la Langue Française ENS de Saint-Cloud, 1984, pp. 123-144.

- Lüsebrink H.-J., « *L'Histoire des Deux Indes* et ses extraits : un mode de dispersion textuelle au XVIII^e siècle », *Intertextualité et révolution, Littérature*, n°69, 1988, pp. 28-41.
- Lüsebrink H.-J. (éd.), « *L'Adresse à l'Assemblée Nationale* » (31 mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal. *Positions, polémiques, répercussions*, (Collection Dix-huitième Siècle), Paris, Société française d'étude du dix-huitième, 2018.
- Moureau F., « L'abbé Raynal et la fabrication d'un best-seller : de l'agent d'influence à l'apôtre », *Dix-huitième siècle*, 43, 2011, pp. 541-555.
- Pellerin P., « *L'Histoire des deux Indes* aux prises avec l'événement révolutionnaire, ou le dévoilement public de la polygraphie : Diderot révolutionnaire versus Raynal conservateur ? », [in :] P. Gallo (dir.), « *Histoire des deux Indes* ». *Raynal et ses doubles*, Leiden, Brill, 2022, pp. 4-18.
- Raynal G.-T., *L'Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, éd. dir. par A. Strugnell, A. Brown, C.-P. Courtney, G. Dulac, G. Goggi, H.-J. Lüsebrink, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 4 tomes, 2010, 2018, 2020 et 2023.
- [Raynal G.-T.], *Réponse à la censure de la Faculté de théologie de Paris*, Londres, 1781.
- Stroev A., « L'abbé Raynal et la Russie : un projet méconnu », [in :] *Les Archives de l'Est et la France des Lumières*, G. Dulac, S. Karp (éd.), Ferney, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007, t. 2 (Inédits), pp. 632-640, <https://www.swedhs.org> [consultée le 31/01/2025]
- Vincent C., « Diderot et la parrësia prérévolutionnaire : l'éloquence de la vérité en question », *Littératures classiques*, 94, 2017, pp. 61-69.

Author:

EMMANUELLE SEMPÈRE, professor at the university of Strasbourg, is interested in the 18th-century French literature and specialist in the history of ideas and representations. She has published *De la merveille à l'inquiétude. Le registre du fantastique dans la littérature narrative au XVIIIe siècle* (Presses universitaires de Bordeaux, 2009) and *L'Épreuve du fantôme dans la littérature des Lumières* (Paris, Classiques Garnier, 2023). In collaboration with G. Armand, she has edited *Les Bigarrures philosophiques* de Tiphaigne de La Roche (in *Œuvres complètes*, dir. J. Marx et Y. Citton, Classiques Garnier, 2019) and with É. Leborgne, *L'Infortuné Napolitain, ou les Aventures du Seigneur Rozelli* (Classiques Garnier, 2021). Her latest article is entitled « "(car la première loi est de vivre)" : Louis-Sébastien Mercier et la question de la faim » (*Spectres de la faim*, ed. F. Magnot-Ogilvy, 2024, p. 177-191). She is currently working on the notion of imposture during the Enlightenment.